

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 21 Novembre 2013.

Convoqué par Monsieur Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 21 novembre 2013 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, était représentée par Patrice STAWSKI et René QUIDE membres élus titulaires et Yannick COCHEZ membre élu suppléant.

L'ordre du jour était le suivant :

- **1) Procès verbal du CTL du 17 octobre 2013 (pour approbation);**
- **2) Réorganisation fonctionnelle des SAID du SIP de BETHUNE (pour Avis) ;**
- **3) Réorganisation de la mission juridictionnelle dans la Région Nord pas de Calais (pour information) ;**
- **4) Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'AUBIGNY EN ARTOIS (pour Avis) ;**
- **5) Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'AVION (pour Avis) ;**
- **6) Ponts naturels 2014 (pour Avis) ;**
- **7) Questions Diverses ;**

1) Procès verbal du CTL du 17 octobre 2013 (approbation);

Le vote sur le PV du CTL du 17 octobre 2013 a été reporté à une prochaine séance.

En préambule, FO a demandé que les comptes rendus de séances ne soient plus envoyés uniquement au secrétaire de séance pour rectification et avis, ce dernier pouvant être en congés , mais à tous les membres élus du CTL.

La CGT a rappelé que tous les membres participants au CTL devaient être destinataires du projet de PV cela afin de pouvoir modifier et valider leurs propres interventions, elle ne remet pas en cause le rôle du secrétaire de séance, mais ce serait une mesure de simplification et de gain de temps.

2) Réorganisation fonctionnelle des SAID du SIP de BETHUNE (pour Avis) ;

Afin d'améliorer les conditions de vie au travail des agents et l'efficacité de la

structure il a été envisagé une réorganisation des secteurs d'assiette du SIP de BETHUNE qui passeront de 3 à 2 secteurs.

- Le SAID de Béthune Ville, 1,8 B et 5,8 C en effectif réel : 34 488 articles.
- Le SAID de Béthune Extérieur, 2 B et 5,3 C en effectif réel : 36 572 articles.

Plusieurs objectifs sont recherchés

- Meilleur exercice des missions d'assiette.
- Meilleures conditions de vie au travail.
- Renforcement du rôle de pilotage de chaque contrôleur.
- Recentrer la cellule expertise sur les cas complexes.
- Simplification des liaisons assiette/recouvrement.

La mise en place de la nouvelle organisation est envisagée au 1er janvier 2014.

Pour la CGT, cette réorganisation par la suppression d'un secteur d'assiette est une restructuration, une fusion déguisée.

A la DGFIP les fusions de services n'ont qu'un seul but les suppressions d'emplois.

Les prochains départs à la retraite touchant ce service seront ils compensés ?

Le but de cette restructuration était d'équilibrer les charges de travail des deux secteurs. Mais la réalité semble toute autre.

Bien que le TAGERFIP nous restitue en nombre égal les emplois C et B, il ne reflète pas la situation qui sera celle de ce service dans les prochains mois, notamment avec les départs en retraites de 3 agents. La question a été posée au Directeur. L'absence de réponse précise, nous laisse à penser que des suppressions d'emplois seront effectuées dans cette nouvelle structure en 2014.

Pour ces raisons la CGT a voté contre.

Votes pour : 0

Abstentions : FO et Solidaire

Votes contre : CFTC et CGT.

3) Réorganisation de la mission juridictionnelle dans la Région Nord pas de Calais (pour information) ;

La DGFIP envisage une réorganisation de la mission juridictionnelle ainsi qu'une phase de test.

Les objectifs de cette réorganisation sont les suivants :

- Le renforcement de l'expertise en matière juridictionnelle ;
- La mise en place des référents techniques du réseau contentieux ;
- le renforcement de la cohérence entre l'organisation de la mission juridictionnelle au sein de la DGFIP et la carte des juridictions administratives ;
- La simplification, l'harmonisation et la sécurisation de la politique de recours devant les cours administratives d'appel.

Les principes de la réorganisation :

- La mise en place de pôles juridictionnels spécialisés dans les affaires devant les tribunaux administratifs : un pôle administratif localisé au sein de la division des affaires juridiques de la Direction du siège du TA , soit 31 pôles spécialisés.

- Une réflexion sur l'articulation des relations entre les pôles spécialisés et les services du contentieux d'appel déconcentré (SCAD).
- Une réflexion sur le traitement des affaires beaucoup moins nombreuses et juridiquement très spécialisées devant les juridictions judiciaires (TGI et CA)

Une phase de test est prévue dans deux directions : la DRFIP Nord et la DRFIP de Haute-Vienne pour une durée de 18 mois.

Pour la CGT il s'agit là de l'une des premières restructurations dépendant de la démarche stratégique et de la création d'un pôle régional. Seule le sémantique a changé, fini les expérimentations, il s'agit désormais de tests.

Dans sa déclaration liminaire la CGT a exigé un vote sur ce test.

Face au refus de la Direction, une suspension de séance a été demandée par l'ensemble des organisations syndicales et il a été demandé à ce que ce point à l'ordre du jour soit reporté en fin de réunion avec l'accord de la Direction.

En fin de séance la CGT a réitéré sa proposition de vote.

Le Directeur restant sur ses positions la CGT, La CFTC et FO ont quitté la salle de réunion.

Seul SOLIDAIRE a assisté à la fin de la réunion.

4) Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'AUBIGNY EN ARTOIS (pour Avis) ;

A la demande du responsable de service et des agents, il est proposé de modifier les horaires d'ouverture au public.

La modification proposée est : de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi et 14h00 à 16h15 les lundi, mardi et jeudi.

Le poste est fermé au public les mercredi et vendredi après midi.

Les agents étant demandeurs la CGT a voté pour.

L'ensemble des OS ont voté pour.

5) Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'AVION (pour Avis) ;

A la demande du responsable de service et des agents, il est proposé de modifier les horaires d'ouverture au public.

La modification proposée vise à réduire d'une demi-heure l'amplitude horaire d'ouverture au public l'après midi

Les horaires proposés sont : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

le vendredi de 8h30 à 12h00

Le poste est fermé au public vendredi après midi.

Les agents étant demandeurs la CGT a voté pour.

L'ensemble des OS ont voté pour.

6) Ponts naturels 2014 (pour Avis) ;

Il est proposé au comité technique de retenir les dates du 02 mai et du 26 décembre 2014, parmi les 5 ponts naturels pouvant être envisagés.

A la demande de FO, suite à une consultation des agents a été rajoutée la journée du 30 mai 2014.

La CGT est contre le fait d'imposer aux agents de prendre deux jours de RTT ou de congés. Les agents n'ayant pas de jours de RTT, selon le module choisi, se trouvent dans l'obligation de prendre des jours de congés supplémentaires.

Dans le passé un sondage était effectué auprès des agents, il n'est plus fait et cela est dommageable.

Comme chaque année La CGT a demandé à la direction d'accorder à tous les agents une journée de repos supplémentaire en reconnaissance de l'excellent travail accompli durant l'année : aucune réponse de la part de la Direction...sans commentaire !!!

7) Questions diverses ;

Concernant le site de SAINT OMER, et les locaux occupés par la DISI. Des infiltrations, détériorent les plaques du plafond qui menacent de tomber

La CGT demande à ce que les réparations puissent intervenir le plus tôt possible.

Les travaux devraient intervenir le plus tôt possible, réponse a été faite en ce sens à la DRFIP NORD

Solidaire et la CGT demandent quel dispositif et quelles mesures concrètes la DDFIP du Pas de Calais va mettre en œuvre dans le cadre de la titularisation des agents contractuels d'état et Berkani.

Quels est le nombre de collègues concernés et quel sera le calendrier de ces titularisations ?

Concernant la titularisation des agents Berkani la direction a nommé un référent au niveau des services RH, il s'agit de Jean-Pierre SANTHERNE .

Une première réunion se tiendra en direction le 28 novembre 2013.

13 agents remplissent les conditions pour une titularisation.

Mise en place d'une commission de recrutement qui se réunira le 19 décembre 2013.

Le 30 décembre 2013 débutera une période de stage de 6 mois en vue de leur titularisation le 1er juillet 2014.

La liste des candidats potentiels a été demandé par l'ensemble des organisations syndicales .

Démarche stratégique : des réunions devaient se tenir dans les services début septembre, après celles qui ont eu lieu en juillet pour les services de la Direction. Solidaire a demandé si ces réunions seraient tenus en 2014.

La direction confirme qu'il n'y aura pas d'autres réunions et que l'on peut trouver les 47 mesures sur Ulysse et 2 pages sur Ulysse local.

La CGT se félicite de ce volte face de notre direction, sans doute est-ce la forte mobilisation de juillet (distribution de tracts, affichage sur les sites BRASSART et FOCH) qui est à l'origine ce revirement. La CGT exige le retrait de cette démarche stratégique.